



## Les trajectoires des travailleurs étrangers en Algérie: projet, expérience et perspectives migratoires

مسارات العمال الأجانب في الجزائر: مشاريع وتجارب و افاق الهجرة

### Foreign Workers trajectories in Algeria: Projet, experience and Migratory Perspectives

Mohamed Saib Musette

CREAD, Alger

Samir Djelti

DRA CREAD, Alger

Hocine Laddelaoui

DRA CREAD, Alger

Idir Smail

MRA CREAD, Alger

Mohamed Maamar

MRA CREAD, Alger

Fethi Lahouel

AT CREAD, Alger

Date de soumission : 27-03-2023- Date d'acceptation : 01-05-2023-

Date de publication: 13-06-2023

#### ملخص

تعرف الجزائر على أنها دولة مصدرة لليد العاملة الأمر الذي يفسر العدد الكبير للدراسات المنجزة حول الهجرة والعمال الجزائريين في الخارج. وعلى العكس من ذلك فإننا لا نعرف الكثير عن العمال الأجانب في الجزائر ومعظمهم يقيمون بصفة غير قانونية، والمعوقات العلمية حول وضعيتهم قليلة والإحصائيات الوطنية ناقصة. إتمدت هاته الورقة البحثية على نتائج دراسة إستبائية انجزت في سنة 2022 في خمس ولايات وهي الجزائر، وهران، تلمسان، بجاية وتامنغست. بإستعمال تقنية كرة الثلج التي سمحت بإستجواب عينة مكونة من 309 عامل أجنبي، 25 بالمئة منهم إناث. وقد أكدت النتائج تغير مميزات العمال الأجانب منذ بداية هاته الألفية ووجود مسارين للهجرة. الأول خاص بالمهاجرين الجدد، القادمين عموما من دول جنوب الصحراء الإفريقية الكبرى، ويتميزون بمستوى تعليمي ضعيف، وخبرة محدودة، وحالة مالية سيئة، واندماج ضعيف ورغبة أكبر في العبور بالجزائر في أقرب وقت ممكن. هذا

ما يؤكد فرضية الهجرة المؤقتة لهؤلاء المهاجرين الجدد. أما المسار الثاني فخاص بالمهاجرين القدماء القادمين من الدول العربية والاسياوية والذين لهم مميزات عكسية تماما، فهم أكثر اندماجا في الاقتصاد الجزائري.

الكلمات المفتاحية: الهجرة؛ العمل؛ الأجانب؛ الغير رسمي؛ المسارات؛ الجزائر.

## Abstract

Many studies have been conducted on emigration and the Algerian workers abroad, because Algeria is known for its emigration dimension. Unlike emigration, immigration is relatively less important and foreigners in Algeria are unknown. While there are few micro studies on the foreign workers in Algeria, national statistics on this subject are also lacking. This study is based on an empirical investigation conducted in 2022 in five Wilayas: Algiers, Oran, Tlemcen, Bejaia, and Tamanrasset. Using the snowball technique, the survey targeted 309 foreign workers, including 25% of migrant women. The results have confirmed the evolving profile of foreign workers since the beginning of this millennium. They have indicated two migration trajectories: the new migrants coming from Sub-Saharan Africa, characterized by low educational instruction, limited experience, bad financial conditions, very weak integration, and a high expectation to continue their migration as soon as possible. These findings confirm the temporary character of their migration. In contrast, the ancient migrates coming from the Arab and the Asian countries, have a totally different profile. They are more integrated in the Algerian economy.

**Keywords:** migrations; work; Foreigners; informal; Algeria

## Résumé

L'Algérie est réputée pour être un pays d'émigration, ce qui explique l'existence de beaucoup d'études sur l'émigration et les travailleurs algériens à l'étranger. Peu nombreux, les étrangers en Algérie restent peu connus. Les travailleurs migrants sont, pour la plupart, encore dans l'ombre. On n'en dispose que de quelques études micro localisées qui apportent les premiers éclairages. Les données nationales sont également manquantes. Cette étude est fondée sur la base d'une enquête empirique réalisée en 2022 dans cinq wilayas : Alger, Oran, Tlemcen, Bejaia et Tamanrasset. Conduite selon la technique *boule de neige*, cette enquête a touché 309 travailleurs étrangers, dont 25% de femmes migrantes. Les résultats confirment le changement du profil des travailleurs étrangers observé depuis le début de ce millénaire. Ils indiquent deux trajectoires migratoires : Les nouveaux migrants venant généralement de l'Afrique Subsaharienne, avec un niveau d'instruction faible et une expérience limitée, situation financière mauvaise, une intégration très faible et une espérance plus importante de transiter par l'Algérie, le plus tôt possible. Cela confirme l'hypothèse de la migration temporaire de ces



nouveaux migrants. Les anciens, venant généralement, des pays arabes et asiatiques ont un profil totalement inversé, ils sont plus intégrés dans l'économie algérienne.

**Mots-clés:** migrations; travail; étrangers; informel; trajectoires ;Algérie.

## Introduction

Historiquement, la migration du travail en Algérie est passée par plusieurs étapes. Le colonialisme, les choix politiques, les besoins de main d'œuvre dans les structures de l'Etat, les crises économiques et l'instabilité sécuritaire sont les principaux déterminants de son évolution. Les fluctuations des nombres, les nationalités, les profils et les qualifications des travailleurs migrants sont les déterminants de sa situation actuelle.

Au cours des cinq dernières années le mouvement migratoire, à l'échelle internationale, a connu un ralentissement à cause de la crise sanitaire « Covid-19 ». Cette Situation embarrassante a limité la mobilité des travailleurs migrants. L'Algérie, pays émetteur, récepteur et de transit, n'a pas échappé aux restrictions imposées par cet épidémie. Sous l'effet contagion, les décideurs politiques ont fini par imposé la fermeture totale des frontières à partir du 17 mars 2020.

Au lendemain de cette crise sanitaire, les mouvements migratoires de toutes sortes ont connu un retour graduel au niveau mondial. Les travailleurs coincés au cours de cette période dans les pays de destination, les pays d'origine et dans les pays de transit ont rejoint leur travail, leurs familles et/ou leurs pays. Les séquelles de cette crise n'ont pas totalement disparu. Le marché du travail mondial et national en porte ses marques.

La situation des travailleurs migrants en Algérie est peu connue, voire méconnue. En plus de l'absence des statistiques, il existe très peu d'études sur cette thématique. Dans le but d'éclairer ce segment du marché du travail, nous nous sommes interrogés sur les profils des migrants qui ont choisi l'Algérie comme pays d'opportunités de travail, et aussi sur leurs expériences migratoires en Algérie et leurs perspectives.

Réalisée dans le cadre d'un projet de recherche domicilié au Centre de Recherches en Economie Appliquée et de Développement CREAD, cette étude a commencé par une réflexion théorique et conceptuelle sur la migration du travail. Zoomé sur l'Algérie, cette réflexion a servi comme cadre de référence pour le positionnement de la problématique, la



formulation des hypothèses, le choix de l'approche et l'analyse des résultats de l'enquête.

Menée à l'aide d'un questionnaire et un entretien semi-directif, l'enquête a couvert cinq wilayas: Alger, Oran, Tlemcen, Bejaia et Tamanrasset qui sont considérées comme les principales régions d'emploi des travailleurs migrants. Les délais de réalisation et les moyens mobilisés sont à l'origine du choix d'un échantillon 309 travailleurs étrangers choisi selon la technique *boule de neige*. Les principaux enseignements de cette étude montrent que le profil des travailleurs étrangers a connu un changement depuis le début de ce millénaire. On relève une tendance à la baisse des travailleurs migrants en situation régulière et une hausse sensible des travailleurs étrangers sans aucune couverture sociale. L'intégration économique des migrants en situation irrégulière, exerçant dans l'économie informelle est désormais un défi constant.

Vu sous l'angle des trajectoires migratoires, le profil des travailleurs migrants est marqué par deux catégories distinctes: Les nouveaux migrants arrivés au cours des cinq dernières années en provenance généralement de l'Afrique Subsaharienne, avec un niveau d'instruction faible, une expérience professionnelle limitée, une situation financière mauvaise, une intégration très faible et une espérance réduction de la durée de transit par l'Algérie. C'est profil de migrants temporaires. Originaires, généralement, des pays arabes et asiatiques, les anciens travailleurs migrants sont plus instruits et expérimentés et plus intégrés dans l'économie algérienne.

## 1. Cadre théorique et conceptuel

La question des migrations économiques vers les pays du Sud, qu'elles soient Nord-Sud ou Sud-Sud, est entourée de zones d'ombre. La quasi-totalité des approches théoriques ne peuvent pas expliquer les mouvements Nord-Sud ou Sud-Sud (Nawyn, 2016)<sup>1</sup>. Seuls les mouvements Sud-Nord semblent être visés par les théorisations actuelles.

Pourtant, les données onusiennes indiquent qu'il existe des migrations économiques assez fortes entre les pays du Sud. La plus forte concentration

---

<sup>1</sup>“Because much of what we have theorized about migration has been based on migration from Global South to Global North countries, the question remains as to how much that theory might apply to different kinds of migration patterns, namely, South-to-South migration”



des mouvements des pays du Sud est celle vers les pays arabes du Golfe. De même, les mouvements migratoires intra-africains sont beaucoup plus intenses que ceux vers les pays du Nord.

La théorie des migrations circulaires réactualisée par les analystes des migrations internationales (Vertovec, 2007) mais aussi par d'autres (Newland, 2009) (Agunias et Newland 2017) a été largement explorée par les analystes du réseau CARIM (Fargues, 2008) dans les pays de l'Afrique du Nord. Elle est aussi prisee par l'Union Européenne pour passer, comme l'explique aussi les analystes (Zimmerman, 2014), des migrations vers la mobilité des travailleurs (UNECE, 2016). Mais elle largement critiquée par les experts de l'OIT (Wickramasekara, 2011).

La théorie des migrations circulaires s'avère également féconde pour expliquer le mouvement des « expatriés ». Ce changement de concept est aussi une forme de négation des migrations Nord-Sud. Dans ce cas précis, la théorie des « migrations transnationales » (Portes, 1977) est souvent évoquée pour la mobilité des compétences des multinationales dans le monde. Le concept de migration est passé sous silence. Il est substitué par la notion d'expatriés dans la langue française ou de *guest-worker* en langue anglaise. Le débat théorique implique ainsi une conceptualisation qui a toute son importance pour la mesure des travailleurs migrants.

Sur le plan précisément de la mesure, les services des Nations Unies ont proposé des recommandations (UNDESA, 1999), avec une taxonomie de 18 formes des mouvements migratoires, valables pour l'entrée/la sortie des pays d'origine et des pays d'accueil, soit 64 indicateurs à renseigner, d'une manière qualitative ou quantitative<sup>2</sup>. Parmi ces mouvements migratoires, seulement six sont estimés pertinentes pour la mesure, dont la *migration des travailleurs*. Mais, cette recommandation est peu suivie dans le monde pour la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques.

Vingt ans après, la 20<sup>e</sup> CIST en 2018, propose une taxonomie pour *la mesure de la migration de main d'œuvre*, déclinée en trois composantes conceptualisées : travailleur migrant international, migrant à la recherche du travail et migrant de retour. Cette typologie est reprise dans la directive de l'OIT (ILO, 2018a).

---

<sup>2</sup> Ces recommandations sont entrées en révision par l'agence UNDESA en 2021.



Cette initiative de l'OIT apporte un changement de paradigme important, avec l'inclusion des catégories, estimées non pertinentes par les Recommandations de l'UNDESA, telles que les *travailleurs saisonniers et les travailleurs frontaliers*. L'implémentation de cette directive appelle ainsi à la conception de nouveaux dispositifs pour parfaire les systèmes d'information statistiques des pays membres.

Au niveau de l'Afrique du Nord, la quasi-totalité des travaux de recherche sur les migrations de travail sont focalisés sur l'émigration des travailleurs maghrébins, notamment dans les pays du Nord. Il n'existe pratiquement pas de recherche sur les conditions des travailleurs étrangers au niveau de la région (Maghreb ou Afrique du Nord). Toutes les études et réflexions portent sur les migrations *à partir* et non *vers* le Maghreb ou l'Afrique du Nord.

Au niveau des pays de la région d'Afrique du Nord, quelques tentatives ont été entreprises en Tunisie pour cerner le travail des étrangers (Labidi, 2017). Au Maroc, des analyses ont été engagées sur les travailleurs étrangers (CESE, 2018). Ces travaux restent limités par le traitement des données des RGPH ou encore des données sur l'octroi des permis de travail aux étrangers. En Egypte, le CAPMAS publie régulièrement des données sur les permis de travail octroyés aux étrangers. En Algérie, aucune étude n'a été produite sur les travailleurs étrangers, les données du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS) sur les permis de travail ne sont pas diffusées. Une récente étude comparative sur des travailleurs étrangers (ICMPD, 2021) apporte quelques éléments de convergence entre les pays du Maghreb.

**2. Positionnement : problématique, hypothèses et approches**  
Réputé pour être surtout un pays de départ, l'Algérie était de par son histoire un pays d'accueil durant la longue période coloniale française, qui a duré 130 ans (1930-1962) et a donné lieu à l'installation de plus d'un million de colons dans le pays<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Cf. Gouvernement Général de l'Algérie. Vol II. Population non-musulmane. Etat Civil et activité professionnelle. Résultats statistiques du dénombrement de la Population, effectué le 31.10.1948. Service de Statistique Générale. Direction Générale des Finances. Edition Non datée. Alger, 1950.



De 160 000 en 1836, la population européenne a atteint 750 000 en 1911. Le recensement de 1948, fait état d'une population française de l'ordre de 932 000, dont 485 000 femmes<sup>4</sup>. Les colons français constituaient 95% de cette population. Les 5% restant sont composés par d'autres Européens (Espagnols, Italiens, Maltais...etc.). Avec, l'indépendance de l'Algérie en 1962, la quasi-totalité des colons a quitté l'Algérie.

Les données sur les étrangers en Algérie ne sont pas diffusées par les autorités algériennes. Les données du RGPH 1998 (BIT 2006) mettent en relief le caractère des binationaux des étrangers résidant en Algérie. Les résultats du RGPH 2008 sur cette population ne sont pas diffusés par l'ONS. L'agence onusienne UNDESA estime le stock des étrangers à 250 400 personnes en 2020, soit 0,6% de la population algérienne résidente.

De ces données, nous ne retiendrons que le volume des réfugiés et de demandeurs d'asile qui semblent être cohérents – soit 66% de l'ensemble des étrangers en Algérie. Pour établir les rapports entre les travailleurs étrangers migrants et le marché du travail en Algérie, il convient de préciser que tous les étrangers en Algérie ne sont pas nécessairement des migrants. De même, tous les migrants ne sont pas automatiquement des travailleurs et que tous les étrangers en âge d'activité n'ont pas systématiquement accès au marché du travail. Il y a également des travailleurs étrangers qui n'ont pas besoin d'un permis de travail pour exercer en Algérie.

Peu diffusées, les sources administratives algériennes, principalement les données du MTESS sur le permis de travail et de celles du Centre National du Registre de Commerce (CNRC) sur les sociétés étrangères et les employeurs étrangers apportent des éléments sur les travailleurs étrangers.

Une analyse des tendances passées, à travers des données accessibles sur les permis de travail, permet de relever quelques distinctions intéressantes. Des données sont publiées dans le 2<sup>e</sup> rapport périodique de l'Algérie à la Commission des Nations Unies pour le suivi de la Convention onusienne de 1990 portant sur les travailleurs migrants et les membres de leur famille. Dans ce rapport, on relève que. La population migrante occupée

---

<sup>4</sup> Le recensement de 1948 donne une estimation de 8,7 millions habitants.  
<http://piketty.pse.ens.fr/files/Despois1956.pdf>



représentait 0,75 % de la population active occupée en Algérie (estimée à 10 239 000 personnes en 2014).

Les travailleurs étrangers salariés représentaient quant à eux, selon les données de l'ONS pour la même année, 0,95 % de la population occupée salariée (7 263 000 personnes). Sur les 62 976 salariés, trois pays d'origine des travailleurs (Chine, Turquie et Egypte) cumulent 75% des permis de travail (PdT) délivrés, avec une forte intensité dans le secteur des Bâtiments, Travaux Publics et de l'Habitat (BTPH). Ces salariés sont repartis sur tout le territoire, avec une forte concentration (50%) dans trois Wilayas (Alger, Oran et Constantine). On observe ainsi une tendance à la hausse, à compter de l'année 2000, passant de 1000 permis environ jusqu'en 2016, avec un pic de 92 000, puis une baisse située autour de 20 000 en 2022. Le volume des travailleurs étrangers ainsi estimé s'avèrera plus important, si on doit ajouter ceux qui ne sont pas soumis à une autorisation préalable pour exercer en Algérie.

Les données administratives du CNRC apportent un éclairage sur les commerçants étrangers en Algérie. Cette source administrative permet de suivre l'évolution des personnes physiques ainsi que des personnes morales (sociétés étrangères) établies régulièrement en Algérie. Les données sont ventilées par nationalité et par la dispersion sur le territoire national (CNRC, 2021).

Selon les nationalités, le nombre global des commerçants étrangers inscrits au registre du commerce, s'élève à 15 038 réparti en 2 648 personnes physiques et 12 390 personnes morales en 2020. S'agissant des personnes morales, les nationalités des gérants les plus répandues sont: Française (15,7%), Turquie (11,1%), Syrienne (10,2%), Tunisienne (9,3%) et Chinoise (9,0%). Ces données publiées restent muettes sur les chiffres d'affaire et la taille des entreprises. Ces deux indicateurs permettraient de mieux apprécier le poids des entreprises étrangères en Algérie. Quant aux personnes physiques, elles sont comme suit: Syrienne (31,6%), Tunisienne (25,4%), Marocaine (14,3%), Egyptienne (7,6%) et Palestinienne (7,5%). L'évolution du volume de commerçants étrangers, bien que positive, indique une tendance baissière durant la dernière décennie. L'indice de croissance annuel du volume des commerçants étrangers est en baisse durant la dernière décennie. Il est passé de 0,13 en 2012 (base 2011=100) à 0,3 en 2020.





Outre ces données sur les tendances globales de la migration économique, il est aussi important de relever des études empiriques conduites sur les étrangers en général. Ces études apportent des indications l'état des travailleurs étrangers sur le marché du travail en Algérie. Cette situation est marquée depuis le début de ce millénaire, une forte présence des migrants subsahariens dans les wilayas du Nord. La présence des migrants subsahariens en situation irrégulière dans les villes du Nord devient, ainsi, un phénomène nouveau pour l'Algérie. Généralement, cette présence, réputée alternante, se limite dans les territoires du Sud du pays.

Parmi ces études, on peut citer l'étude financée par l'UE, et réalisée par le Comité International pour le Développement des Peuples (CISP), avec la contribution de la Société Algérienne de Recherche en Psychologie (SARP), en 2016. Elle a couvert 26 Wilayas et a touché plus de 2000 ressortissants provenant de 30 pays au Sud du Sahara (CISP/SARP, 2007). Réalisée par combinaison des deux approches, quantitative et qualitative, cette étude propose une typologie des migrants est élaborée, pour la première fois, autour de trois profils : les migrants frontaliers, les migrants demandeurs d'asile et les migrants économiques.

D'autres productions académiques sont venues alimenter la connaissance des migrations étrangères en Algérie. Elles sont pour la plupart des études micro-locales et portent sur une catégorie particulière de travailleurs migrants. L'étude de l'apport des travailleurs migrants au développement dans la région du Sud (Spiga 2004), et le décryptage académique de la présence des travailleurs subsahariennes dans les Wilayas du Sud (Lanane, 2013) constituent des contributions importantes à la connaissance des migrations vers Algérie. Il y a eu aussi la réalisation des Masters, par exemple des études empiriques sur des catégories de migrants, à savoir sur les Chinois à Oran (Souiah, 2011), et sur la présence des commerçants chinois à Alger (Taing, 2015), sur les femmes subsahariennes à Oran (Caritas, 2015)<sup>5</sup> ainsi que sur la communauté française en Algérie (Fabbiano, 2016).

---

<sup>5</sup> Cette étude de CARITAS est à la base de la thèse de doctorat sur les femmes migrantes originaires du Cameroun



Mais, ces connaissances restent assez partielles et limitées. Notre étude propose à donner une configuration globale des travailleurs étrangers, qu'ils exercent dans le formel ou dans l'informel. Combien sont-ils? Quels sont les profils dominants? Quelles perspectives pour les travailleurs étrangers, notamment ceux qui sont en situation irrégulière? Trois hypothèses centrales peuvent être déduites à partir des premiers constats en Algérie.

- Les migrations économiques étaient *pour la plupart* en situation régulière. Les employeurs, comme les travailleurs étrangers, activent avec un permis de travail pour une durée limitée à la réalisation du projet. Il existe un segment de travailleurs migrants, en situation irrégulière, qui exerce dans l'économie informelle, notamment dans le secteur des bâtiments et le commerce. Cette tendance est inversée actuellement. Les migrants en situation irrégulière sont devenus dominants sur le marché du travail.
- Les conditions de travail de ces migrants sont en fonction de la durée de présence en Algérie mais aussi du niveau de vulnérabilité (jeune, femme) ainsi que de la qualité de leurs intégrations dans le marché du travail. Trois communautés d'immigrés sont en formation en Algérie : les Subsahariens, les Syriens et les Chinois.
- Les perspectives des travailleurs se déclinent en deux options : s'installer durablement en Algérie ou quitter le pays. Dans le cas de la deuxième option, les migrants ont deux probabilités : retour au pays d'origine ou engager un nouveau départ.

Deux précisions conceptuelles sont importantes : d'abord, sur la définition du travailleur migrant. Notre référence est celle du BIT. Puis, sur les critères de l'intégration, un concept qui a connu beaucoup de travaux. On s'inspire des indicateurs de l'intégration développée par OCDE avec une distinction majeure selon la trajectoire (antécédents et perspectives).

### **2.1. Indicateurs clefs de migrant international et de travailleur migrant international**

Cette étude s'inscrit dans une *démarche nouvelle* introduite par les directives de l'OIT (ILO, 2018a). Les indicateurs classiques de la migration de travail sont revus à la lumière de cette approche qui permet de saisir les migrations économiques dans toutes ses formes: saisonnières, circulaires et frontalières.



L'UNDESA propose, dans ses recommandations, une définition du migrant international, comme étant « toute personne qui change de pays de résidence habituelle » (UNDESA, 1999).

Le critère de *la durée* est aussi précisé : pour un séjour de moins de 3 mois, les migrants sont considérés comme *visiteurs*. Entre 3 et 6 mois, ils sont des *migrants de court terme*. Les migrations de travail (saisonnnières, hebdomadaires, quotidiennes) imposent l'observation des mouvements de moins de trois mois ainsi que ceux de court terme.

Selon les pays, à partir de 6 mois ou généralement à plus de 12 mois, on parle de *migrant de long terme*. Ces critères, appliqués dans les recensements de la population et de l'habitat (RGPH), sont réaffirmés dans les principes et les recommandations des Nations Unies en 2017 pour la mesure des migrations internationales (UN-STAT, 2017).

## 2.2. Une typologie de travailleurs migrants

De même, la 20<sup>e</sup> CIST apporte une nouvelle conception « à tester » par les pays membres. Dans les présentes directives, l'expression migration internationale de main d'œuvre est utilisée de façon générique pour renvoyer, de façon générale, aux concepts liés aux processus et aux résultats des migrations internationales de main d'œuvre, et notamment, aux trois concepts suivants :

- a. Les travailleurs migrants internationaux;
- b. Les migrants internationaux en vue de travailler;
- c. Les travailleurs migrants internationaux de retour (5 §2).

La nouveauté de cette conceptualisation réside dans les deux dernières catégories, à savoir les migrants qui sont à la recherche d'un emploi et puis, les travailleurs migrants de retour, qui par définition, ne sont plus des « migrants », au sens strict du terme, mais ils ont une « expérience migratoire », donc un résultat, estimée positive pour le pays d'origine. Cette catégorie échappe à notre projet, centré sur les travailleurs migrants en Algérie.

Cette initiative de l'OIT apporte un approfondissement important, avec inclusion des formes de mouvements migratoires, estimées statistiquement



*non pertinentes* par les Recommandations de 1999 de l'UNDESA<sup>6</sup>, tels que les travailleurs saisonniers et les travailleurs frontaliers. En fait, le progrès technologique permet de nos jours de mesurer ces diverses formes de mouvements migratoires.

### 3. Travailleurs Migrants Internationaux

Les directives préconisent aussi une acception large du concept des Travailleurs Migrants Internationaux (5 §14).

Le concept de **travailleurs migrants internationaux** sert à mesurer le lien actuel avec le marché du travail des migrants internationaux dans un pays, indépendamment de l'objectif initial de la migration, et celui d'autres personnes qui ne sont pas des résidents habituels du pays mais qui ont actuellement un lien avec le marché du travail du pays où s'effectue la mesure. Dans ce contexte, les termes « travailleurs migrants internationaux » et « migrants internationaux et travailleurs étrangers non-résidents » sont équivalents. Ils sont définis à des fins statistiques comme toutes les personnes en âge de travailler présentes dans le pays qui effectue la mesure, et qui relèvent d'une des deux catégories suivantes:

- **Les résidents habituels** : Les migrants internationaux qui, durant une période de référence définie, faisaient partie de la main d'œuvre du pays où ils résident habituellement, en étant en emploi ou en chômage ;
- **Les non-résidents ou travailleurs étrangers non-résidents** : les personnes qui, durant une période de référence définie, n'étaient pas des résidents habituels du pays mais étaient présents dans le pays et avaient un lien avec le marché du travail du pays, soit en étant en emploi, travaillant pour des unités productrices résidentes de ce pays, soit en cherchant un emploi dans ce pays.

---

<sup>6</sup> Cf. La taxonomie de 1998 propose six catégories : la catégorie A, comprenant les travailleurs frontaliers, est estimée *non pertinente* pour mesurer la migration internationale. Les catégories D et E sont estimées *pertinentes* sur le plan de la statistique des mouvements migratoires (pp.13-14). La catégorie B est estimée pertinente pour le tourisme international, tandis que la catégorie C est traditionnellement exclue des statistiques des migrations internationales.



#### 4. Principaux résultats de l'enquête

La lecture des données de notre enquête peut être engagée à partir de plusieurs angles. On focalise sur les hypothèses centrales. Notre approche est fondée sur une variable principale – à savoir **la durée de séjour** qui est abordée dans notre stratégie à travers trois questions: (i) la première distingue ceux qui sont arrivés dans la Wilaya cible, avant 2020 et après 2020; (ii) une deuxième tente une saisie profonde de la durée globale de la migration, année de départ du pays d'origine et (iii) la dernière est celle de l'année d'arrivée en Algérie.

La durée est le critère basique pour la définition des migrations internationales, avec une période de 3 mois au moins, la personne est considérée comme un migrant à court terme, avec une période de séjour de plus d'une année, elle est estimée comme un migrant à long terme (UNDESA, 1998). Ce critère de durée est relativisé par la 20<sup>e</sup> CIST du OIT pour la mesure des migrants frontaliers ou la durée de moins de trois mois est estimée pertinente pour les travailleurs migrants (OIT, 2018-FR). La durée de migration est aussi un des critères pour mesurer l'intégration des migrants (OCDE, 2015).

La durée de présence en Algérie des répondants à notre enquête donne une moyenne de 5 ans, avec un minimum de moins d'une année et un maximum de 27 ans. Cette moyenne va servir pour dichotomiser la durée entre ceux qui ont une présence de *5 ans ou moins* et ceux qui ont une présence de *plus de 5 ans*. On peut aussi relever qu'au moins 10% des répondants sont des primo-migrants, avec moins d'une année de présence. Puis un sur six répondants ont une expérience migratoire antérieure à leur arrivée en Algérie.

La durée de la migration a un pouvoir explicatif puissant des comportements des migrants mais aussi sur les changements survenus durant l'expérience migratoire, sur la situation sociale, sur les conditions matérielles et professionnelles des migrants. Notre lecture des données se fera ainsi en fonction de la durée de migration selon les trois phases de la trajectoire des migrants : avant l'arrivée en Algérie, durant le séjour et les perspectives envisagées.



#### 4.1. Avant l'arrivée en Algérie

Les indicateurs retenus dans notre questionnement sont relatifs aux caractéristiques socio-démographiques, le capital humain et la situation financière et professionnelle; au préalable, la provenance des migrants est un indicateur qui permet de caractériser les flux migratoires vers l'Algérie.

Les répondants proviennent de 40 pays, dont 69% accusent un volume supérieur à 10 répondants, affirment être de nationalité: SYR, CHN, MLI, GIN, TUN, NGA, MAR. Pour consolider les résultats, quatre groupes de nationalités sont construits, avec une dispersion des principaux pays, en intégrant aussi les pays à faible fréquence:

Ces quatre groupes ventilés selon la durée, donnent un premier résultat avec des distinctions statistiquement significatives : on observe que la majorité des migrants en provenance des pays subsahariens (SSA) ont une durée de présence « moins de 5 ans », à l'inverse, ceux provenant des pays Arabes (y compris la Turquie) ont une durée de plus de 5 ans en Algérie. Les Asiatiques, sont comme les Arabes, avec une plus grande ancienneté que celle provenant d'autres pays.

Ces constats imposent ainsi une analyse approfondie de ces groupes de nationalités. Pour avoir des données plus ou moins homogènes, le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> groupes sont fusionnés.

L'âge de migrant est un indicateur basique pour l'analyse de la migration-travail qui repose sur l'âge légal au travail, comme seuil d'entrée. En Algérie, il est fixé à 16 ans, bien que la majorité pénale soit à 19 ans. Les mineurs ont droit d'accès au travail sous certaines conditions.

L'âge, au moment de l'enquête, des répondants est filtré au seuil de 16 ans au minimum, le maximum est de 70 ans avec un écart selon le sexe. Le minimum pour les femmes de 18 ans et le maximum est de 61 ans. L'âge moyen est estimé à 35 ans pour les hommes et de 32 ans pour les femmes. Deux groupes d'âge sont construits avec 35 ans au moins pour les jeunes et plus de 35 ans pour les adultes. Ce critère de 35 ans correspond aussi au seuil minimum retenu par la Charte de la Jeunesse Africaine et par l'Algérie dans son programme national de la jeunesse. Ce seuil est distinct de groupe jeune des Nations Unies (15-24 ans).

Autre élément important à relever, l'âge au moment de l'enquête est forcément différent de l'âge d'arrivée en Algérie. L'âge moyen à l'arrivée



est estimé à 30 ans pour les deux groupes construits, Pour les jeunes, ils avaient 23 ans en moyenne à l'arrivée, les adultes avaient 37 ans en moyenne à l'arrivée. Certes il y a des extrêmes. On peut relever qu'il y avait au moins 10% qui sont arrivés comme mineurs (moins de 19 ans) et 10% qui sont arrivés entre 45 et 68 ans. L'extrême minimal est de 2 ans...le migrant est arrivé comme un bébé, il a maintenant 22 ans de présence en Algérie.

La distinction selon le groupe d'âge et la durée de séjour est statistiquement significative. Ils sont près de deux tiers des jeunes qui viennent d'arrivée en Algérie et à l'inverse, ils sont trois quatre des adultes qui ont un long séjour dans le pays.

Ce constat appelle ainsi à une exploration des jeunes migrants qui peuvent être encore plus vulnérables sur le marché du travail. Les jeunes algériens souffrent aussi d'une certaine exclusion du marché du travail, ou le taux de chômage est plus élevé que celui des adultes. Il a été aussi observé une forte présence des jeunes algériens dans le secteur informel.

**-Analyse selon le genre:** La ventilation de la population enquêtée selon le sexe apporte aussi des distinctions intéressantes, bien que la population féminine soit assez faible, 15% des répondants. Le peu de femmes répondants est pour la majorité de nouvelles venues en Algérie, avec moins de 5 ans de séjour (19%) contre seulement 8% qui vivent depuis plus de 5 ans en Algérie.

Ce résultat incite pour une étude qualitative de la présence des femmes migrantes notamment sur le marché du travail. Il y a beaucoup de préjugés sur les femmes africaines, en rapport avec les femmes arabes, les asiatiques ou les européennes qui exercent en Algérie.

**- La situation familiale:** des migrants selon la durée de séjour montre que les anciens migrants étaient pour la plupart des personnes mariées tandis que la nouvelle est plutôt célibataire. Ce qui va induire aussi une légère différence sur le fait d'avoir des enfants au pays.

**-Le capital culturel des migrants:** offre aussi des différences intéressantes selon l'ancienneté des migrants en Algérie. Nos résultats indiquent que les nouveaux migrants sont moins instruits que les anciens, avec près de 40% qui ont un niveau primaire, dont 14% des analphabètes. Le profil des migrants qui ont plus de 5 ans en Algérie est assez différent: aucun analphabète et plus de 50% ont un niveau secondaire ou supérieur.



**-L'antécédent professionnel:** des migrants est aussi distinct selon la durée de séjour: Bien que les migrants aient pour la plupart déjà travaillés, avant de venir en Algérie, on observe un taux plus important de chômeurs (19%) pour la nouvelle génération que pour ceux qui sont venus avant le COVID19 (5%). Les nouveaux venus ont une perception de leur situation financière au pays « *moins bonne et plutôt mauvaise* » avec au taux de plus de 40% tandis que les anciens se voyaient à 15% en mauvaise posture sur le plan financier.

La coupe des indicateurs selon la durée de séjour donne ainsi du deux profils distincts des migrants: la nouvelle génération provient plus des pays SSA, Ils sont plutôt jeunes hommes, célibataires, donc moins d'enfants ou encore moins de personnes à charge au pays. Ils sont aussi moins instruits et parfois sans antécédent professionnel avec une perception de leur situation financière « pas bonne » et « très mauvaise ». Le profil des anciens est exactement inversé.





**Tableau no 1: Situation avant le départ selon la durée du séjour**

Indicateur	Modalités	Durée de présence		Total
		5 ans au moins	Plus de 5 ans	
Groupe Nationalité (***)	SSA	55,2	9,6	38,2
	Arabes	25,8	60	38,5
	Asiatique	12,9	26,1	17,8
	Autres	6,2	4,3	5,5
Sexe (**)	Masculin	81,4	92,2	85,4
	Féminin	18,6	7,8	14,6
Groupe d'âge (***)	Jeunes (16- 34 ans)	62,4	26,1	48,9
	Adultes (35 ans et plus)	37,6	73,9	51,1
Niveau d'instruction (**)	Sans instruction	13,9	0	8,7
	Primaire et assimilé	25,3	11,3	20,1
	Collège et assimilé	20,1	37,4	26,5
	Secondaire	20,1	26,1	22,3
	Supérieur	20,6	25,2	22,3
Travail antérieur (*)	Oui	80,4	95,7	86,1
	Non	<b>19,6</b>	<b>4,3</b>	13,9
Secteur Juridique (NS)	Public	20,8	26,6	23,2
	Privé	79,2	73,4	76,8
Perception Situation Financière (***)	Très bonne	2,1	9,6	4,9
	Bonne	15	25,4	18,9
	Moyenne	36,3	50	41,4
	Pas bonne	29	10,5	22,1
	Très mauvaise	17,6	4,4	12,7
Votre situation familiale	Célibataire	<b>55,7</b>	36,5	48,5
	Marié(e)	39,2	<b>61,7</b>	47,6
	Séparé(e)/Divorcé(e)/ veuf(ve)	5,2	1,7	3,9
Enfants au pays	Oui	46,9	56,4	50,6
	Non	53,1	43,6	49,4
Personne à Charge	Aucune personne	21,6	15,7	19,4
	Entre 1 et 3 personnes	32	48,7	38,2
	4 personnes et plus	46,4	35,7	42,4
<b>Total (N)</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: résultats de l'enquête CREAD (2022), Alger



## 4.2. Expérience migratoire – intégration économique des migrants

L'expérience migratoire est saisie à travers dix indicateurs suivants, déclinés selon la durée de séjour.

**Tableau n° 2: Situation professionnelle des travailleurs migrants selon la durée du séjour**

<i>Indicateurs</i>	<i>Modalités</i>	<i>Durée de l'expérience</i>		<i>Total</i>
		<i>5 ans au moins</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	
Emploi à l'arrivée (*)	Avant mon arrivée en Algérie	4,8	29,7	25,4
	Immédiatement après mon arrivée	29,5	32,4	27,1
	Moins de trois mois après mon arrivée	44,5	29,7	33,7
	Plus de trois mois après mon arrivée	21,2	8,1	13,7
1er emploi (***)	Salarié	59,8	72,2	64,4
	Employeur	2,6	4,3	3,2
	Indépendant	7,7	13,9	10
	Chômeur	1,5	1,7	1,6
	Inactive	28,4	7,8	20,7
Situation Professionnelle actuelle (**)	Salarié	54,1	63,5	57,6
	Employeur	8,2	12,2	9,7
	Indépendant	17,5	16,5	17,2
	Chômeur	5,7	0	3,6
	Inactif	14,4	7,8	12
Adéquation NS	Oui	82,9	87,2	84,5
	Non	17,1	12,8	15,5
Changement NS	Oui	29,7	23,7	27,5
	Non	70,3	76,3	72,5
Recherche emploi (***)	Oui	36,3	14,5	28
	Non	63,7	85,5	72
Situation Financière actuelle (***)	Très améliorée	12,4	12,2	12,3
	Améliorée	68	66,1	67,3
	Inchangée	11,3	13,9	12,3
	Diminuée	0,5	6,1	2,6
	Sans opinion	7,7	1,7	5,5



Revenu mensuel (**)	Moins de 20 000 DA	16,7	11,1	14,6
	Entre 20 000 et 40 000 DA	24,2	16,7	21,4
	Entre 41 000 et 60 000 DA	17,2	29,6	21,8
	Plus de 60 000 DA	16,7	22,2	18,7
	Sans revenu régulier	25,3	20,4	23,5
Habitation	Appartement	34,6	45,1	38,5
	Villa	1	2,7	1,6
	Studio	13,6	26,5	18,4
	Baraque et autre habitat précaire	27,7	13,3	22,4
	Garage	5,2	6,2	5,6
	Autre	17,8	6,2	13,5
Affiliation	Oui	29,4	46,1	35,6
	Non	70,6	53,9	64,4
<b>Total</b>	<b>Total (N)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

*Source: résultats de l'enquête CREAD (2022), Alger*

La plupart des anciens migrants (62% - près de deux tiers) avaient accès à l'emploi, soit avant de venir ou juste après leur arrivée en Algérie, alors que les nouveaux arrivants l'ont eu durant les trois premiers mois (44%) et certains ont même attendu plus de trois mois (22%) pour avoir accès au premier emploi.

La situation dans le premier emploi est aussi contrastée : près de trois sur quatre anciens migrants sont des salariés, tandis que le taux baisse à 60% de salariés pour les nouveaux, avec une marge de 30% au chômage ou inactifs.

La situation professionnelle actuelle indique des changements intéressants et assez distincts d'un groupe à l'autre : le taux d'employeurs a été multiplié par trois pour les anciens (12% contre 3% à l'arrivée, donc une baisse du salariat. Pour les nouveaux venus, on constate une hausse des chômeurs (5% contre 2%), avec une baisse de la moitié des inactifs) 14% contre 28%).

Le taux d'informalité brute est de l'ordre 64% pour les deux groupes, avec 70% pour les nouveaux venus et le taux de migrants dans le secteur moderne est ainsi au profit des anciens. Cette tendance est certes plus forte que celui des nationaux (ONS, 2019).

Sur la question d'adéquation de l'emploi, il n'y a pas de distinction entre les deux – 84% des deux groupes semblent être satisfaits, mais 70% envisagent un changement bien qu'ils ne sont pas tous (72%) pour autant à la recherche



d'un nouveau poste, Les nouveaux sont plus à la recherche active d'un poste satisfaisant (36% contre 14%)

L'appréciation des deux groupes de leurs La situation financière montre une nette amélioration pour près de 80% des migrants, sans grandes distinctions.

Par contre, l'estimation de leur revenu mensuel semble être plus forte pour les anciens que pour les nouveaux : 27% contre 40% ont moins de 40 000 DA/mois ; tandis que les montants supérieurs à 40 000 DA sont à l'avantage des anciens (50% contre 34%).

L'habitation des migrants montre aussi des différences entre les deux groupes : près de 80% des anciens habitent dans des appartements, des villas et de studio, à l'inverse des nouveaux, 40% logent encore dans des garages, des baraques et autres lieux de vie...

En bref, sur le plan de l'intégration économique, on peut affirmer qu'avec le temps, les migrants finissent par être mieux intégrés, même à la marge du secteur moderne, avec une certaine stabilité dans l'emploi, un revenu supérieur au SNMG et habitent dans des conditions plus ou moins décentes.

### 4.3. Perspectives

Les nouveaux migrants envisagent (65%), plus que les anciens (47%), à quitter l'Algérie, bien qu'ils sont en moyenne globalement plus de la moitié (57%) qui ne pensent pas rester dans le pays encore longtemps. Pour les anciens, (32%), envisagent de quitter l'Algérie à la fin de leur contrat de travail. Quant aux nouveaux, ils envisagent de partir dans moins d'une année.

Pour les perspectives, les migrants (75% prononcés) optent presque de la même manière pour le retour au pays sans grande différence: (33% contre 37%), avec une moyenne de 35%, La même observation est valable pour ceux qui pensent transiter par l'Algérie : avec une moyenne de 16% et un écart entre les deux groupes (18% pour les nouveaux et 13% pour les anciens). L'écart le plus important est relevé sur l'idée d'une installation en Algérie: avec une moyenne de 9% et 11% pour les nouveaux contre 6% pour les anciens.



**Tableau n° 3: Perspectives des travailleurs migrants selon la durée du séjour**

Indicateur	Modalités	Durée de séjour		
		5 ans au moins	Plus de 5 ans	Total
Quitter (**) DZA	Oui	62,4	47	56,6
	Non	22,7	26,1	23,9
	Ne sait pas	14,9	27	19,4
	Ensemble	100	100	100
Projections (*)	Repartir vers un autre pays	17,5	13	15,9
	Retourner vers votre pays d'origine	33,5	37,4	35
	Installer définitivement en Algérie	10,8	6,1	9,1
	Je suis encore indécis	11,9	21,7	15,5
	Ensemble	73,7	78,3	75,4
	NR	26,3	21,7	24,6
	Total	100	100	100
Temporalité (***)	A la fin de mon contrat de travail	23,4	32,5	26,8
	Dans moins de six mois	3,1	1,3	2,4
	Dans moins d'un an	45,3	15,6	34,1
	Dans plus d'un an	7	2,6	5,4
	Ne sait pas	21,1	48,1	31,2
	<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: résultats de l'enquête CREAD (2022), Alger

## 5. Discussion des résultats

L'analyse de la migration du travail en Algérie a été répartie sur les trois phases migratoires, à savoir; avant l'arrivée en Algérie, durant le séjour et les perspectives envisagées. La durée de la présence en Algérie est le critère de base retenu pour analyser la migration du travail.

Les résultats d'analyse de la phase avant l'arrivée en Algérie ont révélé que la majorité des migrants originaires des pays SSA restent moins de 5 ans en Algérie, pendant que les ceux venus des pays arabes et asiatiques, restent plus de 5 ans. Deux tiers des jeunes sont arrivés récemment et trois quarts des adultes ont un long séjour en Algérie. L'analyse a révélé également que la majorité des femmes sont arrivées récemment et que la plupart des anciens migrants sont mariés et que les nouveaux migrants sont célibataires.



Concernant le niveau d'instruction des migrants, les nouveaux sont moins instruits, avec près de 40% qui ont un niveau primaire, et 14% sont des analphabètes. Parmi les anciens il n'existe aucun analphabète et plus de 50% ont un niveau secondaire ou supérieur. Avant la migration, s'agissant de la situation individuelle, 19% de nouveaux migrants étaient en chômage avec situation financière moins bonne et mauvaise et 5% des anciens étaient de chômeurs avec une situation financière relativement bonne.

Ainsi, on constate qu'avant leur arrivée en Algérie, les nouveaux migrants sont jeunes et célibataires. Ils sont originaires principalement des pays SSA avec des niveaux d'instruction bas et une expérience professionnelle très limitée et une situation financière mauvaise. Les anciens ont un profil totalement à l'opposé. Cette configuration des profils des travailleurs migrants avant l'arrivée en Algérie délimite les contours de l'intégration de ces derniers dans la société algérienne, en général, et dans le marché de travail, en particulier.

L'analyse de cette intégration montre que les travailleurs migrants sont à la marge du secteur moderne. Les plus anciens ont pu, néanmoins, avoir une stabilité dans l'emploi, améliorer leur situation financière, et acquérir un habitat décent. L'intégration des travailleurs migrants est un processus qui s'accomplit dans la durée,

Cette configuration des modes d'intégration selon la durée de séjour détermine les perspectives de la présence des travailleurs migrants en Algérie. C'est ainsi qu'on relève que 65% des nouveaux migrants envisagent quitter l'Algérie, contre 47% des anciens. Les anciens envisagent de réaliser ce projet à l'expiration de leur contrat de travail, tandis que les nouveaux comptent quitter l'Algérie au cours de l'année. Ils sont aussi plus nombreux à considérer leur séjour en Algérie comme un transit vers d'autres pays.

La comparaison de ces perspectives avec les intentions au départ fait ressortir trois constats :

- a) Ceux qui envisageaient transiter par Algérie n'étaient que 9% au départ, au moment de notre enquête, ils représentent 21% - avec un taux constant de 30 %.
- b) Ceux qui avaient l'intention de s'installer en Algérie ont changé leurs intentions. Avant l'arrivée en Algérie, 33% avait l'intention de s'installer en Algérie, ils ne sont que 10% à maintenir cette



perspective. Ce taux comporte ceux qui ont maintenu cette perspective et ceux qui ont décidé de rester en Algérie alors qu'ils envisageaient de partir, une perspective que 57% ont maintenu.

- c) La perspective de retour est envisagée par 46% des travailleurs migrants alors ils ne représentaient que 36%).

C'est ainsi qu'on peut résumer la configuration des perspectives en une augmentation de l'intention de transit, une baisse de l'installation en Algérie et l'augmentation une hausse de l'intention de retour.

### **Conclusion**

En guise de conclusion, on constate que la migration du travail en Algérie est un objet de recherche à construire comme en témoigne le peu d'intérêt qu'elle a suscité auprès des chercheurs. Les études sur cette thématique sont rares, voire introuvables. A ce déficit de la connaissance académique, s'ajoutent l'absence de bases de données statistiques et les difficultés d'accès aux sources administratives officielles.

La présente contribution est rédigée sur la base de l'exploitation des résultats du projet de recherche initié par le CREAD sur la migration du travail en Algérie. Son objectif est de présenter un premier éclairage sur la dimension de la migration du travail en Algérie à travers l'identification des profils des travailleurs migrants, l'analyse de leurs expériences migratoires en Algérie et la construction des perspectives de leur séjour en Algérie. Les résultats de cette triple lecture font ressortir trois importantes perspectives de recherche qui n'ont pas fait l'objet de travaux académiques et d'études

La phase de construction des projets migratoires avant l'arrivée en Algérie est animée désormais en plus des anciens migrants, par des primo migrants qui sont, en majorité, jeunes et célibataires venant principalement des pays SSA et porteurs des niveaux d'instruction bas, une expérience professionnelle très limitée et une situation financière perçue comme mauvaise.

L'analyse de l'expérience migratoire en Algérie a montré que la durée de séjour est un facteur de différenciation de la situation des travailleurs migrants en Algérie. C'est ainsi qu'on relève que les travailleurs migrants les plus anciens ont pu avoir une stabilité dans l'emploi, une situation financière améliorée et un habitat décent. En bref, avec le temps, les migrants finissent par être mieux intégrés.



La reconstitution des perspectives fait ressortir que le départ de l'Algérie est une option plus forte chez les nouveaux que chez des anciens. Ces derniers envisagent de réaliser cet objectif à la fin de leur contrat de travail alors que les nouveaux comptent réaliser le même objectif au cours de l'année. Ils sont également plus nombreux à considérer leur séjour en Algérie comme un transit vers d'autres pays.

La lecture de ces trois enseignements doit être cadrée dans les perspectives de changement des profils des travailleurs étrangers. Depuis le début de ce millénaire, une tendance à la baisse des travailleurs migrants en situation régulière et une hausse sensible des travailleurs étrangers sans aucune couverture sociale se confirme. Ainsi l'intégration économique des migrants en situation irrégulière devient désormais un défi à relever. Cette intégration pose également la question de la dualité du profil. D'un côté, il faut tenir compte de l'importance de la présence des nouveaux migrants (dont la durée de présence est de moins de cinq ans). Ils sont, en majorité, originaires des pays de l'Afrique Subsaharienne. Ils possèdent un niveau d'instruction faible, une expérience professionnelle limitée et une situation financière mauvaise. Ils sont peu intégrés. De l'autre côté, il ne faut pas négliger la place des migrants anciens originaires, en majorité, des pays arabes et asiatiques. Ils sont plus instruits et expérimentés et plus intégrés dans l'économie algérienne.

## Bibliographie

1. Agunias, Dovelyn Rannveig, et Kathleen Newland. «Circular Migration and Development : Trends, Policy Routes, and the Way Forward.» *MPI*, 2017.
2. BIT. *Les systèmes d'informations statistiques sur les travailleurs migrants au Maghreb Central*. Genève: BIT, 2006.
3. Centre des migrations mixtes. «Facteurs déterminants de la migration et processus de prise de décision d'Africains de l'Ouest et du Centre en mouvement : une analyse quantitative des facteurs contribuant au départ.» 2021.
4. CESE. «Migration et marché du travail.» Rabat: CESE, 2018.
5. CISP/SARP. *Profils des migrants subsahariens en situation irrégulière en Algérie*. Alger: SARP, 2007.
6. CNRC. «Le registre de commerce : indicateurs et statistiques 2020.» 2021.





7. Fabbiano, Giulia. «Expats », « installés » et « pionniers » : mobilités contemporaines, mondes sociaux et dynamiques postcoloniales des Français en Algérie.» *Autrepart* 1, n° 77 (2016): 17-33.
8. Fargues, Phillipe. «Circular Migration : Is it Relevant for the South ?» *IUE*, 2008.
9. Horwood, C., B Frouws, et R. Forin. «Mixed Migration Review 2022- Highlights • Interviews • Essays • Data.» 2022.
10. ICMPD. *La migration de travail en Afrique du Nord : Algérie, Maroc et Tunisie*. EMGPP - NAMAN, Vienna: ICMPD, 2021.
11. ILO. «Guidelines concerning statistics of international labour migration.» Geneve, 2018a.
12. Labidi. *L'emploi formel et informel des travailleurs immigrés en Tunisie*. Tunis: BIT, 2017.
13. Lanane, Massika. «Migration africaine en Algérie : une éventuelle intégration ou passage à ,B' autre rive de la Mediterranee.» Dans *Polarisation et enjeux de la migration entre les deux rives de la Méditerranée*, de Gielles Féreoles et, 199-218. Bruxelles, 2013.
14. Madoui, Mohamed. «Entrepreneurs d'ici et de là-bas.» 2010.
15. Nafa, Azie. «Rôle de la diaspora Algérienne dans le développement de l'entrepreneuriat et le transfert de la connaissance.» Thèse de Doctorat LMD, Marseille, 2016.
16. Newland. *Circular Migration and Human Development*. MPRA, 2009.
17. OCDE. *Indicators of Migrant Indicators*. 2015.
18. OIT. *Directives concernant les statistiques des migrations internationales de main d'œuvre*. Geneve: OIT, 2018-FR.
19. Portes, A. «Globalization from Below:.. princeton University.» 1977.
20. Santelli, Emanuelle. «Entre ici et là-bas: les parcours d'entrepreneurs transnationaux. Investissement économique en Algérie des descendants de l'immigration algérienne de France.» *Sociologie* 1, n° 3 (2010): 393-411.
21. Souiah, Farida. «Algérie, made by China.» *Revue géographique de la Méditerranée*, 2011: 139-143.



22. Spiga, Sassia. «Migrants et travail dans le Grand Sud Algérien.» Dans *la Question d'emploi au Maghreb*, de Mohamed Saïb Musette. Alger: CREAD, 2004.
23. Taing, Jean-Pierre. «L'immigration chinoise à Alger :.» *Les Cahiers de l'EMAM*, n° 26 (2015).
24. UNDESA. *Principles and Recommendations International Migration*. UNDESA, 1998.
25. UNDESA. «Recommandations en matière de Statistiques des migrations internationales.» *serie M, No 58; Rev. 1*. New York: UNDESA, 1999.
26. UNECE. «Defining and Measuring Circular Migration.» 2016.
27. UN-STAT. *Principles and recommendations for Population and Housing Censuses - Revision 3*. New York: UN, 2017.
28. Vertovec, Steven. *Circular migration: The way forward in global policy?* 2007.
29. Wickramasekara, Piyasiri. *Circular Migration: A Triple Win or a Dead End ?* Geneve: IGURN, 2011.
30. Zimmerman, Klaus. «Circular Migration : Why restructuring mobility can be counterproductive ?» *IZA*, 2014.

